

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

En direct du couloir de la mort : conférence gratuite sur la peine de mort au Cégep de Trois-Rivières

Trois-Rivières, le 30 janvier 2012 ____ Le comité Amnistie internationale du Cégep de Trois-Rivières et l'enseignante de philosophie Natacha Giroux invitent la population à une conférence gratuite intitulée « En direct du couloir de la mort », le 14 février prochain.

La peine de mort est un sujet qui enflamme les débats et les passions. Le conférencier invité, M. Charles Perroud, est coordonnateur pour l'Abolition de la peine de mort d'Amnistie internationale Canada francophone. Celui qui correspond depuis sept ans avec des condamnés à mort a même rencontré certains d'entre eux au Texas, en 2007. Dans sa conférence, il soulève des questions pertinentes sur le sujet : La peine capitale, acte juste ou meurtre prémédité? Est-ce que les progrès scientifiques garantissent qu'on ne commette pas d'erreur irréparable? Est-ce bénéfique pour la société et les victimes? Où tracer la ligne entre justice et vengeance?

Le public est invité à venir réfléchir avec lui sur ces questions :

Quand : mardi 14 février
Heure : 11 h à 12 h
Où : Théâtre du Cégep de Trois-Rivières

- 30 -

Source :
Geneviève Bouffard, conseillère
Service des communications
Tél. : 819 376-1721, poste 2700

Information :
Lise Ouellet, travailleuse sociale
Service aux étudiants
Tél. : 819 376-1721, poste 2505